



DECRET D/2024/ **0713** /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2024/008/CNT DU 07
FEVRIER 2024**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Charte de la Transition,
Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021,
Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les forces de Défense et de Sécurité,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2024/008/CNT du 07 février 2024 portant Code Pastoral en République de Guinée.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le **25 MAI 2024**

Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA

